

Image not found or type unknown



Apprentis Peintre , Les Hauteurs réglementaires ?

Par **jeronimobix**, le **08/06/2009** à **13:17**

Bonjour , je voulais savoir quels sont les hauteurs réglementaires des apprentis au niveau des travaux extérieurs et intérieurs (échelles , escabeaux , échafaudage)

Et si les apprentis peuvent travailler sur les toits ? si Oui , à partir de quels hauteurs ?

L'apprenti a t-il le droit de refuser ?